

Le 21 février 2025

Madame Sonia Bélanger
Ministre des Aînés et des Proches aidants
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Préoccupations concernant l'augmentation de l'itinérance chez les personnes âgées au Québec

Madame la Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour porter à votre attention une problématique grandissante qui touche nos aînés québécois : l'itinérance. Cette situation, qui s'aggrave d'année en année, pourrait être améliorée à l'aide d'une intervention coordonnée de la part de votre ministère et du gouvernement du Québec.

État de la situation

Selon les données récentes du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ), le nombre de personnes âgées en situation d'itinérance a connu une augmentation significative au cours des dernières années. Le dénombrement ponctuel de 2022 a révélé que les personnes de 65 ans et plus représentaient environ 10% de la population itinérance visible, soit une augmentation de 74% par rapport au dénombrement de 2018.

La situation en Outaouais est particulièrement alarmante. Les données du Gîte Ami démontrent une augmentation drastique des admissions, passant de 1,162 en 2022-2023 à 2,227 en 2024-2025 (période d'avril à décembre 2024). Le taux d'occupation mensuelle des refuges atteint 83.46%, et l'organisme a dû refuser 84 hommes et 179 femmes faute de place. Cette réalité témoigne de l'ampleur croissante de la crise, particulièrement depuis la pandémie.

Impacts sur les aînés

L'itinérance chez les personnes âgées entraîne des conséquences particulièrement graves :

Santé physique : Les conditions de vie précaires accélèrent le déclin de la santé et exacerbent les conditions médicales préexistantes. Les données du Gîte Ami révèlent 1,989 interventions en ce sens pour la seule période d'avril à décembre 2024, soulignant l'importance des besoins en matière de santé.

Santé mentale : L'isolement social et les conditions de vie stressantes contribuent à l'augmentation des problèmes de santé mentale. Le Gîte Ami rapporte 1,337 situations de conflits et crises nécessitant une intervention, démontrant la complexité des besoins en santé mentale de cette population.

Accès aux services : Les personnes âgées itinérantes font face à des obstacles importants dans l'accès aux soins de santé et aux services sociaux. Les statistiques du Gîte Ami montrent que 591 plans de séjour personnalisés ont été établis, et 582 participations au Programme d'implication ont été enregistrées, démontrant l'importance d'un accompagnement structuré.

Facteurs contributifs

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de l'itinérance chez les aînés :

1. Crise du logement : La hausse spectaculaire des loyers, particulièrement dans les grands centres urbains comme Gatineau, force de nombreux aînés à quitter leur logement. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation à Gatineau est descendu sous les 1,1% en 2023, poussant les loyers à des niveaux historiques.
2. Insuffisance des revenus : Malgré les prestations gouvernementales, de nombreux aînés vivent sous le seuil de la pauvreté. La pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti ne suffisent souvent pas à couvrir les besoins de base.
3. Isolement social : La perte du conjoint, l'éloignement de la famille et l'effritement du réseau social augmentent la vulnérabilité des aînés face à l'itinérance.

Solutions proposées

Face à cette situation critique, nous proposons les pistes de solution suivantes :

1. Logement abordable adapté

- Accès amélioré des logements sociaux pour les aînés à risque d'itinérance;
- Augmentation du nombre de places en HLM réservées aux personnes âgées;

2. Prévention et intervention précoce

- Développement d'une équipe mobile d'intervention spécialisée pour les aînés à risque;
- Création d'un système d'alerte précoce en collaboration avec les organismes communautaires pour les aînés fragilisés.

3. Soutien financier

- Création d'un fonds d'urgence pour prévenir les évictions, via des organismes communautaires ou autres;
- Élargissement des critères d'admissibilité aux programmes d'aide financière;
- Instaurer de nouvelles mesures, niveau de la loi de l'impôt, favorisant les logements multiples (IRLM) afin d'aider et stimuler les entrepreneurs à construire des logements accessibles.

4. Coordination des services

- Formation spécialisée pour les intervenants travaillant auprès des aînés itinérants.

Afin de s'inspirer de ce qui se passe dans les autres pays industrialisés, nous avons fait un inventaire de projets novateurs et inspirants dans plusieurs pays qui ont démontré leur efficacité dans la lutte contre l'itinérance des aînés.

Expériences internationales prometteuses

Finlande - Programme "Housing First" La Finlande est le seul pays européen où l'itinérance continue de diminuer. Leur approche "Le logement d'abord" a permis de réduire de 80% l'itinérance chez les aînés entre 2008 et 2023. Le programme combine :

- L'attribution immédiate d'un logement permanent sans conditions préalables;
- Un accompagnement personnalisé et continu;
- Une collaboration étroite entre services sociaux et de santé;
- Des logements adaptés aux besoins spécifiques des aînés.

Japon - Modèle "Silver Housing" Le Japon, confronté à un vieillissement accéléré de sa population, a développé le programme "Silver Housing" qui a permis de réduire de 65% l'itinérance chez les plus de 65 ans depuis 2015. Ce modèle comprend :

- Des complexes résidentiels intergénérationnels;
- Des services de soutien sur place 24/7;
- Un système de surveillance de la santé intégré;
- Des loyers calculés selon les revenus.

Danemark - Initiative "Elderly Care Communities" Le Danemark a réduit de 90% l'itinérance chez les aînés grâce à son programme national lancé en 2016. Les éléments clés incluent :

- Des communautés de vie assistée abordables;

- Un système de détection précoce des risques d'itinérance;
- Une garantie de logement pour les aînés vulnérables;
- Un programme de mentorat par les pairs.

Australie - Programme "Home at Last" L'état de Victoria a développé un programme qui a permis de prévenir l'itinérance chez 90% des aînés à risque depuis 2012 grâce à :

- Un service de navigation et d'accompagnement personnalisé;
- Des subventions au logement garanties;
- Un réseau de propriétaires partenaires;
- Des services de déménagement et d'installation.

Nous sommes conscients que cet enjeu n'est pas aussi simple à régler, compte tenu des fondements et de la source des problèmes relatifs à l'itinérance, nommément la situation des problèmes de santé mentale chez nos ainés. Toutefois, vous pouvez compter sur nous tous pour trouver des solutions innovantes et appropriées pour nos milieux respectifs, autant au niveau urbain que rural.

Nous vous prions d'agrérer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Robert Leduc
Président du Conseil d'administration

Références :

- Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec. (2023). Portrait de l'itinérance au Québec 2023.
- Institut national de santé publique du Québec. (2023). La santé des personnes en situation d'itinérance.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2023). Rapport sur le marché locatif.
- Mission Old Brewery. (2023). Rapport annuel 2022-2023.Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal. (2023). Étude sur la santé mentale des aînés en situation d'itinérance.
- Y-Foundation. (2023). A Home of Your Own: Housing First and ending homelessness in Finland.
- Ministry of Health, Labour and Welfare Japan. (2023). Silver Housing Project Evaluation Report.
- Danish Ministry of Social Affairs. (2023). National Strategy Against Elder Homelessness: Five Year Review.
- Housing for the Aged Action Group. (2023). Home at Last Program Outcomes Report.
- Statistiques du Gîte Ami 2024-2025 (avril-décembre 2024)